

RAPPORT D'ACTIVITES

2012

LE RESEAU DE CHALEUR DU SICSEF





SOMMAIRE

<i>Synthèse du rapport d'activités 2012.....</i>	3
<i>Introduction.....</i>	4
PREMIERE PARTIE : LE SICSEF	5
<i>Présentation générale.....</i>	6
Création du SICSEF	6
Statuts et compétences.....	6
Patrimoine	7
Fonctionnement	10
<i>Actions menées par le Syndicat en 2012</i>	12
Communication	12
Information –	13
Sensibilisation.....	12
<i>Présentation des comptes de l'exercice 2012</i>	14
Vue générale des comptes et leur évolution.	14
Présentation détaillée du compte administratif	15
<u>DEUXIEME PARTIE : L'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CHALEUR.....</u>	16
<i>Organisation du service</i>	17
Le rôle du SICSEF	17
Le rôle du délégataire.....	17
Caractéristiques générales des installations	18
<i>Indicateurs techniques</i>	20
Conditions générales du service.....	20
Travaux	21
Consommations d'énergie	22
Indicateurs de performance énergétique	22
Consommations de chaleur.....	23



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE
DE SANNOIS - ERMONT - FRANCONVILLE**

<i>Indicateurs économiques – la vente de chaleur.....</i>	27
La structure tarifaire.....	27
Evolution des tarifs mensuels de vente de chaleur sur l'exercice 2012	27
Evolution et analyse du prix de vente de la chaleur	28
Evaluation des tarifs de vente de chaleur du SICSEF.....	29
<i>Indicateurs financiers : le compte d'exploitation.....</i>	29
Produits	30
Charges	30
<i>Conclusion</i>	31
<i>Annexes.....</i>	32
Annexe 1 Compte administratif du SICSEF pour l'exercice 2012	
Annexe 2 Liste des travaux de gros entretien et de renouvellement des installations	
Annexe 3 Consommation de chaleur par sous-station	
Annexe 4 Evolution des tarifs de vente de chaleur	
Annexe 5 Compte d'exploitation	

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES 2012

Le présent rapport présente l'ensemble des activités du SICSEF au cours de l'année 2012 en s'appuyant sur le compte administratif 2012, les actions menées par le Syndicat et le bilan de la délégation de service public.

Le compte administratif 2012 approuvé par délibération du comité syndical en date du 18 mars 2013 présente les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section de fonctionnement	152 370.29 €	1 003 266.18 €	+ 850 895.89 €
Section d'investissement	573 098.52 €	503 750.10 €	- 69 348.42 €
Ensemble	725 468.81 €	1 507 016.28 €	+ 781 547.47 €

Les principales actions menées par le SICSEF en 2012 concernent :

- La modification du bureau suite à l'élection de Xavier MELKI, Président du SICSEF le 4 juillet 2012 et la nomination de Xavier HAQUIN, 1^{er} vice-président du SICSEF le 26 novembre 2012 ;
- La poursuite de la mission de contrôle de la délégation et l'adoption d'un avenant au contrat de délégation ;
- L'engagement des opérations contractuelles visant à interconnecter les centrales de production et à l'implantation d'une nouvelle chaufferie sur le terrain des Montfrais ;
- La poursuite des actions de communication, d'information et de sensibilisation des usagers du réseau de chaleur.

L'exécution du service de production et de distribution de chaleur est déléguée à la société SEFIR, filiale du groupe GFD-Suez, en vertu d'un contrat de délégation de service public en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2011.

Le bilan de l'exécution du service présente un état de fonctionnement des installations satisfaisant, le rendement global s'élevant à 87.4%. Les installations de cogénération ont été mises en service au mois de février 2012, suite à leur rénovation.

Au cours de l'exercice, 63 256 MWh ont été distribués aux usagers du réseau, dont 46 879 MWh pour le chauffage et 17 136 MWh pour l'eau chaude sanitaire. Ces consommations représentent une augmentation de 10% par rapport à 2011.

Le prix du moyen du réseau en 2012 est de 63.59 €HT/MWh. Ce prix moyen, peu élevé, montre la compétitivité économique du réseau de chaleur.

Le compte d'exploitation présenté par SEFIR pour l'exercice 2012 affiche un résultat net positif de 58 096 €^{HT}. A ce stade de la délégation, ce résultat est cohérent et devra être suivi sur plusieurs exercices.

Enfin, suite à la signature du contrat de délégation, le 18 avril 2011, un second avenant a été conclu entre les parties. Cet avenant a pour objet :

- Redéfinir les termes tarifaires du gaz et de la cogénération pour l'indexation des tarifs afin de s'adapter aux nouvelles réglementations
- Adapter les règles relatives à la réévaluation des puissances souscrites conformément aux dispositions du décret n°2011-1984 du 28 décembre 2011,
- Déterminer les conditions de gestion et de valorisation des certificats d'économie d'énergie susceptibles d'être obtenus pour le réseau actuel et les installations de production biomasse,
- Redéfinir les mesures de fourniture aux abonnés

INTRODUCTION

L'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales prévoit que chaque année, le président du SICSEF adresse aux maires de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité du Syndicat, accompagné du compte administratif adopté par le comité syndical.

Le Syndicat Intercommunal de Chauffage de Sannois Ermont Franconville a été créé en 1973 afin d'assurer la gestion du réseau de chaleur et l'exécution du service de production et de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire sur le territoire des communes membres.

Le compte administratif 2012 du SICSEF a été adopté par délibération du comité syndical, le 18 mars 2013.

Les installations du SICSEF comprennent à ce jour 3 centrales de production de chaleur qui desservent réseau de chaleur d'environ 7 km. En 2012, 5 168 logements, 4 groupes scolaires, un lycée et un centre culturel ont été alimentés par le réseau de chaleur par le biais de 48 postes de livraison.

L'exécution du service est déléguée à la société SEFIR, filiale du groupe Cofely-GDF Suez, en vertu d'un contrat de délégation de service public signé le 18 avril 2011. La délégation est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2011.

Le présent rapport est destiné à présenter le bilan de l'exercice 2012 du SICSEF. Dans un premier temps, une présentation du Syndicat dressera la situation des comptes du SICSEF ainsi que des actions menées au cours de l'année.

Le bilan de l'exécution du service portera sur un descriptif de l'organisation du service et exposera les indicateurs techniques, économiques et financiers de l'exercice.

PREMIERE PARTIE :

LE SICSEF

PRESENTATION GENERALE

LES ACTIONS MENEES

PRESENTATION DES COMPTES

PRESENTATION GENERALE

Création du SICSEF

Le SICSEF constitue une structure intercommunale, créé en 1973 par délibérations des trois communes membres : Sannois, Ermont et Franconville. Initialement limitées au territoire de la Zone à Urbaniser en priorité (ZUP) de Sannois-Ermont-Franconville, les compétences du Syndicat sont étendues depuis 2010 à la totalité des territoires des trois communes.

Le SICSEF assure la gestion des installations de production et de distribution de chaleur, pour l'alimentation en chauffage et en eau chaude sanitaire de près de 5 200 logements à ce jour.

Le siège du SICSEF est basé en Mairie de Franconville.

Statuts et compétences

✓ Statuts

Par arrêté ministériel du 19 mars 1964, la ZUP a été créée sur une partie des territoires de Sannois, Ermont et Franconville.

Par arrêté préfectoral du 19 avril 1973, le Syndicat de Intercommunal pour l'exploitation du chauffage collectif dans le cadre de la ZUP de Sannois, Ermont et Franconville a été créé.

Par arrêté préfectoral du 24 octobre 1997, le siège social de la SASEF (Société d'Aménagement de la ZUP de Sannois, Ermont et Franconville) est transféré à la mairie d'Ermont.

Par arrêté préfectoral du 15 janvier 2009, le siège social du SICSEF est transféré à la mairie de Franconville.

Par arrêté préfectoral du 6 juillet 2010, la dénomination du Syndicat devient *Syndicat Intercommunal de Chauffage de Sannois – Ermont – Franconville*. En conséquence, les compétences du SICSEF s'étendent aux limites communales des trois communes.

✓ Compétences

Le Syndicat a pour objet d'assurer l'exploitation du chauffage collectif et de la production d'eau chaude sanitaire sur le territoire des communes membres.

En conséquence, le SICSEF est compétent pour :

- Exploiter ou faire exploiter par le prestataire de son choix, en conformité avec la réglementation en vigueur, les installations de production de chaleur et d'eau chaude sanitaire dont il est propriétaire ou gestionnaire ;
- Réaliser les études générales qu'il jugera nécessaire ;
- Procéder à des études techniques ;
- Procéder ou faire procéder à la construction de nouvelles installations de production de chaleur et/ou d'eau chaude sanitaire
- Entretien des ouvrages ;
- Mettre en œuvre des actions de communication, d'information et de sensibilisation ;
- Inciter et aider à la mise en œuvre d'une politique de développement durable.

Patrimoine

Le SICSEF est propriétaire des installations du réseau de chaleur, nécessaires à l'exécution du service.

Ces installations comprennent :

- 3 centrales de production de chaleur
- un réseau de 7km
- 48 postes de livraison, appelés sous-stations.

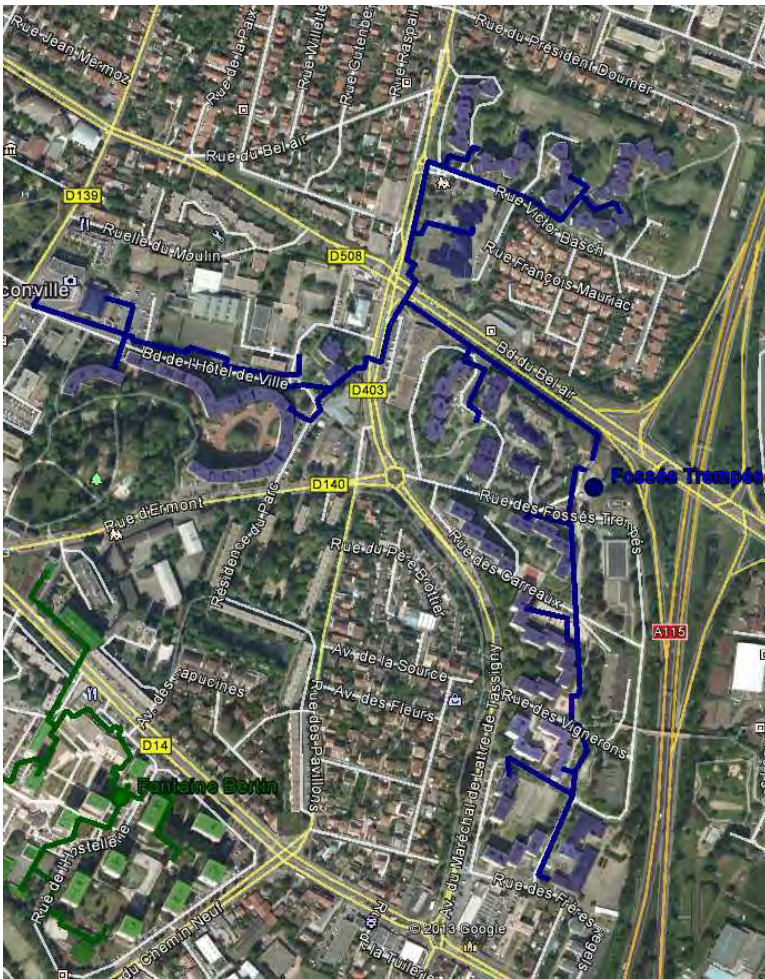
Les centrales de production sont, à ce jour, autonomes les unes par rapport aux autres et desservent chacune un réseau de distribution indépendant. Voici leurs principales caractéristiques :

Centrale de production	Puissance installée	Nombre de sous-station	Nombre de logements
Fontaine Bertin	15 MW	10 sous-stations	1 019 logements
Fossés Trempés	24 MW	17 sous-stations	1 834 logements
Logis Verts	26 MW	21 sous-stations	2 315 logements
Total	65 MW	48 sous-stations	5 168 logements

✓ Localisation des installations

Réseau de la Fontaine Bertin





Réseau de Fossés Tempés

Réseau des Logis Verts



A ce jour, le réseau de chaleur du SICSEF alimente 5 168 logements répartis sur les trois communes ainsi que 4 groupes scolaires, un lycée et une salle polyvalente. Le patrimoine raccordé au réseau de chaleur se répartit comme suit dans les trois communes :

Bâtiment	Mode de gestion	Nb. de lgmt
Ermont		
Résidence de la Nouvelle Commanderie	Copropriété	221
Résidence des Templiers	Copropriété	150
Groupe Scolaire Alphonse Daudet	Bâtiment public	
Résidence de Cernay	Copropriété	76
Résidence de la Croisée	Copropriété	76
Résidence de l'Ancienne Commanderie	Copropriété	123
Résidence Grand Domaine	Copropriété	94
Résidence Ermont Sannois 3	Copropriété	77
Résidence Ermont Sannois 2	Copropriété	55
Résidence des Gémeaux	Copropriété	99
Résidence des Emeraudes	Copropriété	53
LEP Gustave Eiffel	Bâtiment public	
Résidence des Carreaux	Bailleur	302
Résidence des Glatignies	Copropriété	152
Résidence Les Balcons d'Ermont	Copropriété	108
Total Ermont		1 586
Franconville		
Groupe scolaire du Clos Bertin	Bâtiment public	
Résidence des Bucherêts Nord	Copropriété	558
Résidence de la Fontaine Bertin	Bailleur	460
Pavillon Vétérinaire Clos Bertin	Privé	1
Groupe scolaire des 4 Noyers	Bâtiment public	
Résidence Cadet de Vaux III	Copropriété	60
Résidence Cadet de Vaux I	Copropriété	243
Résidence Cadet de Vaux II	Copropriété	168
Résidence des Noyers	Copropriété	115
Résidence de l'Orme Saint Edme	Copropriété	166
Résidence de l'Orme Saint Edme	Bailleur	212
Résidence de Cernay	Bailleur	171
Salle Saint-Exupéry	Bâtiment public	
Total Franconville		2 154

Bâtiment	Mode de gestion	Nb. de lgmt
Sannois		
Groupe scolaire de Gaston Ramon	Bâtiment public	
Résidence Bel Air	Bailleur	139
Résidence Picolo	Copropriété	112
Résidence des Tuileries	Copropriété	188
Résidences des Carreaux Fleuris	Bailleur	260
Résidence du Bas des Aulnaies	Bailleur	188
Résidence Sannois Soleil	Copropriété	183
Résidence de Sannois Grande Rue	Bailleur	110
Résidence des Loges	Copropriété	62
Résidence du clos de Sannois	Copropriété	186
Total Sannois		1 428
Total Réseau		5 168

Fonctionnement

✓ Comité Syndical

Le SICSEF est administré par un comité syndical composé de 6 élus, soit d'un Président, deux vice-présidents, deux assesseurs et un secrétaire.

Le comité syndical se réunit au moins quatre fois par an et règle par délibération les affaires du syndicat.

Au cours de l'exercice 2012, la composition du comité syndical a dû être modifiée à deux reprises :

- Démission du Président Jean-Marc SALLOT en date du 14 juin 2012. Une séance extraordinaire du comité syndical s'est réunie le 4 juillet 2012. Xavier MELKI a été élu Président du Syndicat à l'unanimité.
- Décès du 1^{er} Vice-président, Gérard PENICHOST. M. Xavier HAQUIN est désigné 1^{er} vice-président à l'unanimité par délibération du comité syndical en date du 26 novembre 2012.

Composition du comité syndical

Nom	Fonction municipale
Xavier MELKI Président <i>depuis le 2 juillet 2012</i>	Franconville Adjoint à la voirie et réseau
Xavier Haquin 1 ^{er} Vice-président	Ermont Adjoint à l'équipement
Dominique GAUBERT 2 ^{ème} Vice-président	Sannois Adjoint à l'intercommunalité
René HERBEZ Secrétaire	Ermont Conseiller municipal aux travaux de quartiers
Roger LANDRY 1 ^{er} Assesseur	Franconville Conseiller municipal aux ateliers municipaux
Yanick PATERNOTTE 2 ^{ème} Assesseur	Sannois Maire de Sannois

✓ Comité technique

Le comité technique est composé de trois cadres techniques issus des trois communes membres. Il assiste et conseille le comité syndical lors de la prise de décision.

Composition du comité technique

Nom	Fonction municipale
Patrick RACINE	Franconville Directeur des Services Techniques
Christine FAVIER	Sannois Directrice Général Adjoint des Services Techniques
Christian GODOT	Ermont Directeur Général Adjoint des Services Techniques

Le comité syndical s'appuie également sur deux agents : une chargée de mission de suivi et de mise en œuvre des projets du syndicat, à temps plein, et une assistante administrative à mi-temps.

✓ Les Commissions

Commission consultative des services publics locaux

La commission consultative des services publics locaux (CCSPL) est composée de sept membres, dont six membres élus du SICSEF et un représentant issu d'une association locale, l'association Hélios.

En application de l'article 1413-1 du code général des collectivités territoriales, la CCSPL examine chaque année, le rapport d'exploitation remis par le délégataire, présentant les principales caractéristiques techniques, économiques et financière de l'exercice.

Elle est également consultée pour avis sur les projets de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ne se prononce.

Commission d'adjudication et d'appel d'offres

La commission d'adjudication et d'appel d'offres (CAAO) est constituée du Président du SICSEF et de cinq membres titulaires, issus du comité syndical.

LA CAAO examine les candidatures et les offres en cas d'appel d'offres, élimine les offres non conformes à l'objet du marché, choisit l'offre économiquement la plus avantageuse et attribue le marché. Elle peut également déclarer l'appel d'offres infructueux et doit donner son avis pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés.

Commission de délégation de service public

La commission de délégation de service public (CDSP) est composée de six membres, soit le président du SICSEF ainsi que les cinq membres du comité syndical.

Lors du renouvellement d'un contrat de délégation de service public, la CDSP examine les candidatures et dresse la liste des candidats admis à présenter une offre. Suite à l'ouverture des plis, elle établit un rapport présentant l'analyse des offres des entreprises et émet un avis sur les offres analysées.

En cours de contrat, la CDSP émet un avis sur tout projet d'avenant au contrat de DSP, entraînant une augmentation du montant global de plus de 5%.

ACTIONS MENEES PAR LE SYNDICAT EN 2012

Communication

Au cours de l'année 2012, trois numéros de Zenergie ont été distribués. Les principaux sujets abordés étaient les suivants :

- Zenergie n°9 Janvier 2012
Présentation du projet de la chaufferie biomasse
Le développement du réseau
- Zenergie n°10 Juillet 2012
Passation de pouvoir à la présidence du SICSEF suite à l'élection de Xavier MELKI
Pose de la première pierre de la nouvelle chaufferie biomasse
Synthèse de l'étude de l'association AMORCE sur le prix de vente de la chaleur en 2010
- Zenergie n°11 Décembre 2012
Compte-rendu sur la sensibilisation des écoles du 29 septembre 2012
Nomination de Xavier HAQUIN, 1^{er} vice-président du SICSEF
Bilan 2011 de l'exécution du service



Un site internet a été créé et mis en ligne le 1^{er} juillet 2011 afin de rendre accessible aux usagers l'ensemble des informations inhérentes à l'exécution du service. Il est régulièrement alimenté et mis à jour par ses services

Sensibilisation

Projet Médiaterre

Dans le cadre de son agenda 21, la commune d'Ermont s'est engagée auprès des ménages pour les aider à adopter les écocgestes. En partenariat avec l'office public HLM, Ermont Habitat, la commune a lancé en 2011 l'opération Médiaterre, menée par l'association Unis-Cité.

Attentif à cette problématique, le SICSEF, en collaboration avec SEFIR, a été partenaire de cette opération. Huit jeunes volontaires ont été accueillis le 11 janvier 2012 sur le site des Fossés Trepés afin d'être sensibilisés aux enjeux des réseaux de chaleur et des économies d'énergie.



Journée d'accueil des scolaires

Le 28 septembre 2012, le SICSEF et SEFIR ont accueilli, sur la chaufferie des Logis Verts les classes de CM1 des écoles Alphonse Daudet à Ermont et Quatre Noyers à Franconville.

A cette occasion, les jeunes élèves ont pu visiter la chaufferie et comprendre comment était produite la chaleur de leurs écoles et les enjeux d'un réseau de chaleur dans notre contexte énergétique.



Tout au long de cette journée, Denis Masliah et son équipe de *Pédagogie Concept* ont tenu des ateliers pour sensibiliser les enfants sur le thème plus large de l'énergie, au moyen d'animations ludiques et éducatives.

Un jeu-conférence amenait les jeunes à se poser des questions sur les différentes ressources énergétiques, leurs utilisations et l'impact environnemental de leur exploitation dans notre société d'aujourd'hui.

Un éco-mime traitait plus particulièrement des écogestes que les élèves pouvaient reproduire à l'école et à la maison.

Information

Le 29 septembre 2012, le SICSEF, en collaboration avec SEFIR, a organisé une journée portes ouvertes à l'attention du grand public pour permettre à chacun de visiter les installations et de mieux comprendre le fonctionnement de la production de chaleur et plus généralement du réseau de chaleur.

A cette occasion, Denis Masliah de *Pédagogie Concept* a animé la journée dans le but de sensibiliser les visiteurs sur le thème de l'énergie.



PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2012

Vue générale des comptes et leur évolution.

Le compte administratif 2012, joint en annexe, a été approuvé par délibération du comité syndical en date du 18 mars 2013.

	2011	2012	Ev. N/N-1
Section de fonctionnement			
Dépenses	160 899.13 €	152 370.29 €	- 5%
Recettes	559 152.92 €	292 680.29 €	- 48%
Report de l'exercice N-1	812 082.12 €	710 585.89 €	- 13%
Résultat	+ 1 214 345.91 €	+ 850 895.89 €	- 30%
Section d'investissement			
Dépenses	503 750.10 €	69 348.42 €	- 86%
Recettes	25 947.57 €	503 750.10 €	1841%
Report de l'exercice N-1	25 947.57 €	503 750.10 €	1841%
Résultat	- 503 750.10 €	- 69 348.42 €	- 86%
Ensemble			
Dépenses	664 639.23 €	221 718.71 €	- 67%
Recettes	585 100.49 €	796 430.39 €	36%
Report de l'exercice N-1	790 134.55 €	206 835.79 €	- 74%
Résultat	+ 710 585.81 €	781 547.47 €	10%

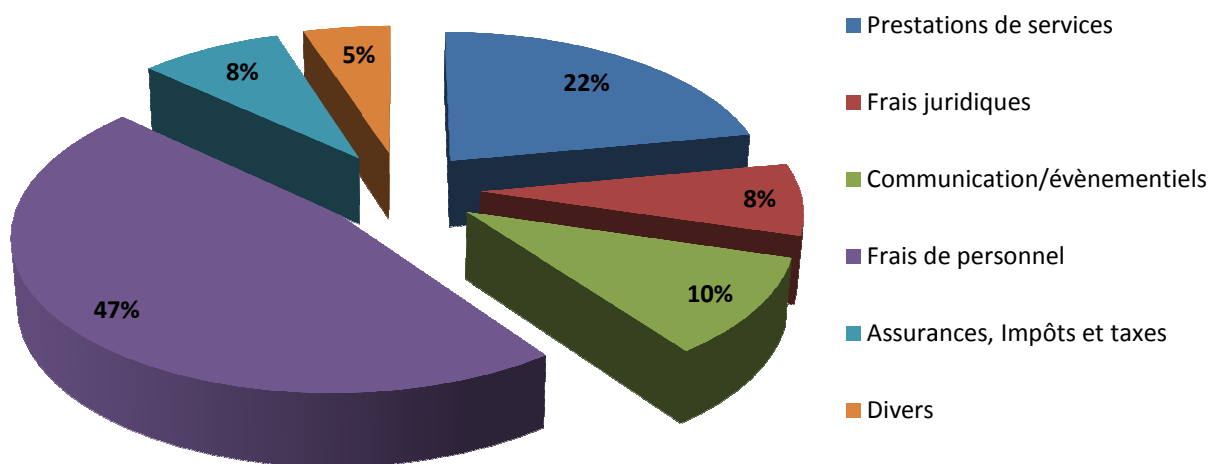
Dans l'ensemble, on observe une réduction des dépenses de près de 70% en 2012 ainsi qu'une réduction du report de l'exercice de 74%. Ceci s'explique par une dépense exceptionnelle en 2011 correspondant à l'acquisition du terrain des Montfrais pour l'implantation de la chaufferie biomasse. En conséquence, le déficit d'investissement en 2011 a été équilibré par un transfert de l'excédent de fonctionnement au titre du budget primitif 2012.

Les dépenses courantes de fonctionnement restent stables quant à elles.

Présentation détaillée du compte administratif

✓ En section de fonctionnement

Répartition des dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement du SICSEF sont marquées par

- les frais de personnel : rémunération des agents, indemnités des élus du comité syndical et des cadres du comité technique, paiement des cotisations, ...
- les prestations de service : Contrat de contrôle d'exécution du service confié à la société Sage Services, ...
- les actions de communication et l'organisation d'évènement d'information et de sensibilisation : distribution du Zenergie, maintenance du site internet, organisation de la journée d'accueil des scolaires et de la journée portes ouvertes, ...
- les frais juridiques : les honoraires versés aux cabinets d'avocat, frais de procédure pour la passation de marché, ...

Les recettes de fonctionnement sont issues des redevances versées par le délégataire pour permettre au Syndicat d'assurer son fonctionnement et le contrôle de la délégation.

✓ Section d'investissement

Les dépenses d'investissement en 2012 correspondent essentiellement au versement d'une subvention d'équipement au délégataire, conformément à l'avenant n°1 au contrat de délégation adopté en comité syndical du 13 décembre 2011. Cette subvention d'équipement a été versée à SEFIR en raison de dégradations très sérieuses révélées sur les cheminées de la centrale des Fossés trempés, menaçant la continuité du service.

Au regard du montant des travaux à effectuer, le SICSEF s'est engagé à participer au financement de ces travaux à hauteur de 50%.

Les recettes enregistrées à la section d'investissement correspondent uniquement à des écritures d'ordres de transfert entre section permettant l'équilibre du budget.

DEUXIEME PARTIE :

**L'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC DE
PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CHALEUR**

ORGANISATION DU SERVICE

INDICATEURS TECHNIQUES

INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

ORGANISATION DU SERVICE

A l'issue d'une procédure de renouvellement engagée dès l'année 2009, l'exécution du service a été déléguée à la société SEFIR en vertu d'un contrat de délégation adopté par délibération du comité syndical 11 mars 2011. Le contrat de délégation, signé le 18 avril 2011, est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2011.

Le rôle du SICSEF

Le SICSEF a pour mission de suivre et de contrôler le respect des engagements contractuels du délégataire et de s'assurer que la conduite de l'exploitation garantisse le bon fonctionnement des installations et la garantie de continuité du service public.

Pour cela, le SICSEF a confié à la société SAGE Services, le contrôle de la délégation et de l'exécution du service de production et de distribution de chaleur. Ainsi, Sages Services assiste le SICSEF dans sa mission.

Le contrat de contrôle d'exploitation a été signé le 25 mai 2010, pour une durée d'un an, reconductible 3 fois.

Outre, sa mission de contrôle de la délégation, le SICSEF accompagne le délégataire dans la réalisation des projets définis par le contrat de délégation, notamment les travaux d'interconnexion du réseau, de construction de la nouvelle chaufferie biomasse et le développement du réseau.

Le rôle du délégataire

✓ Présentation du délégataire

Filiale du groupe GDFSUEZ – Cofely, SEFIR constitue la société dédiée à l'exécution du contrat de délégation du SICSEF.

La création d'une société dédiée a pour objectif de faciliter le contrôle des engagements pris et d'avoir un unique interlocuteur.

Ainsi, SEFIR prend en charge depuis le 1^{er} juillet 2011, dans leur globalité et leur totalité, tous les engagements souscrits par GDF Suez - Cofely dans le cadre de la consultation.

SEFIR est donc substituée à GDF Suez - Cofely dans l'exécution du contrat de délégation.

✓ Le contrat de délégation

Le contrat définit les droits et obligations de SEFIR, du SICSEF, des abonnés et usagers dans le cadre de l'exécution du service.

SEFIR s'engage, dans les conditions prévues au contrat d'exécuter les prestations suivantes :

Exécution du service :

- L'exploitation des installations, soit la production, la distribution et la livraison de la chaleur nécessaire au besoin des usagers ;
- La maintenance et l'entretien des installations, afin d'assurer le bon fonctionnement des installations ;

- Le gros entretien et le renouvellement des installations, dès lors que l'état de vétusté ou de dégradation des installations le rende nécessaire.
- Gestion contractuelle et facturation aux abonnés

Réalisation des projets de la délégation :

- La réalisation et le financement des travaux
- Le développement du réseau

Evolution du contrat

Au cours de l'exercice 2012, l'avenant 2 au contrat de délégation a été adopté en comité syndical le 11 septembre 2012. Cet avenant porte sur les points suivants :

- Redéfinir les termes tarifaires du gaz et de la cogénération pour l'indexation des tarifs afin de s'adapter aux nouvelles réglementations
- Adapter les règles relatives à la réévaluation des puissances souscrites conformément aux dispositions du décret n°2011-1984 du 28 décembre 2011,
- Déterminer les conditions de gestion et de valorisation des certificats d'économie d'énergie susceptibles d'être obtenus pour le réseau actuel et les installations de production biomasse,
- Redéfinir les mesures de fourniture aux abonnés

✓ Le personnel d'exploitation

L'équipe de SEFIR, pour assurer l'exploitation des chaufferies, réseau et sous-station, comprend quatre équivalent temps plein (ETP), répartis comme suit :

- | | | |
|--------------------------------|---------|--|
| - 1 responsable d'exploitation | 0.5 ETP | Anaël GENDRE, Cadre |
| - 3 techniciens | 3 ETP | Thierry THOMAS, Responsable de site
Benoît PIRIOU
Anthony DA SILVA |
| - 1 apprenti | 0.5 ETP | Nicolas LOUVEAU |

A ces personnes, il y a lieu d'ajouter les personnes complémentaires intervenantes du groupe Cofely :

- | | |
|--------------------------|---------------------|
| - 1 chef d'agence | Grégoire de CHILLAZ |
| - 1 commercial référent | Pierric de RAVIGNAN |
| - 1 ingénieur commercial | Antoine CARTIGNY |

Caractéristiques générales des installations

A ce jour, les installations du SICSEF comprennent :

- 3 centrales de production de chaleur et d'eau chaude sanitaire
- 7 km de réseaux de distribution
- 48 sous stations ou postes de livraison

Le réseau de chaleur alimente 5 168 logements, 4 écoles, 1 lycée et un centre culturel.

✓ Installations de production

La production de chaleur est assurée par trois chaufferies. Ces chaufferies sont en bon état de fonctionnement. Tous les moyens de production sont opérationnels.

Chaufferie des Fossés Trempés

La chaufferie des Fossés Trempés comprend trois chaudières :

- Une chaudière mixte gaz naturel / fuel lourd de 6.4 MW

- Une chaudière mixte gaz naturel / fuel lourd de 9 MW
- Une chaudière gaz naturel de 9 MW

Avec une puissance installée totale de 24.4 MW, la chaufferie des Fossés Trempés alimente 1 934 équivalents-logements via 17 sous-stations.

Chaufferie des Logis Verts

Les installations de cogénération ont été rénovées et remises en service sur la chaufferie des Logis Verts au mois de février 2012. La puissance thermique des installations de cogénération est de 3 MW. En outre, la chaufferie des Logis Verts comprend trois chaudières :

- Une chaudière mixte gaz naturel / fuel lourd de 7.9 MW
- Une chaudière mixte gaz naturel / fuel lourd de 8.9 MW
- Une chaudière gaz naturel de 5.8 MW

Avec une puissance installée totale de 25.6 MW, la chaufferie des Logis Verts alimente 2 394 équivalents-logements via 21 sous-stations.

Chaufferie de la Fontaine Bertin

La chaufferie de la Fontaine Bertin comprend deux chaudières :

- Une chaudière mixte gaz naturel / fuel lourd de 9 MW
- Une chaudière gaz naturel de 5.8 MW

Avec une puissance installée totale de 14.8 MW, la chaufferie de la Fontaine Bertin alimente 1 075 équivalents-logements via 10 sous-stations.

✓ **Installations de distribution**

Le réseau de distribution circule, sur 7 km environ, principalement en souterrain sous les voiries publiques et implanté dans des caniveaux maçonnés étanches ou enterré en tubes pré-isolés. Le fluide caloporteur est constitué d'eau chaude à une température maximum de 110°C.

✓ **Postes de livraison**

Le réseau alimente 48 sous-stations.

	Bâtiments résidentiels	Bâtiments publics	Total
Nb de SST	40 <i>dont 27 copropriétés</i>	8	48
Nb de Lgmts	5 168	235 eq.lgmt	5 168 <i>ou 5 403 eq.lgmt</i>
Puissance souscrite	37 834 kW	1 734 kW	39 568 kW
Consommation annuelle moyenne*	60 734 MWh	2 831 MWh	63 565 MWh
Part réseau	95,5 %	4,5 %	100 %

* Moyenne des consommations des trois dernières années (2010, 2011 et 2012)

INDICATEURS TECHNIQUES

Conditions générales du service

✓ Conduite et maintenance des installations

Du fait de la distribution d'eau chaude sanitaire, le réseau de chaleur est en service toute l'année. En 2012, SEFIR chiffre les dépannages effectués à 435, dont 39% concernant le chauffage et 52% concernant l'eau chaude sanitaire.

Lors de l'année 2012, des arrêts techniques ont été réalisés sur la période estivale :

- Fossés Trempés arrêt du 6 au 8 aout (soit 3 jours)
- Logis Verts arrêt du 7 au 9 aout (soit 3 jours)

En dehors des arrêts techniques annuels, des arrêts de fourniture de chaleur ont été constatés sur quelques résidences et liés aux réparations de trois fuites réseau :

Fossés Trempés :

- 07 mars 2012 Localisation : Résidence des Tuileries
Cause : Corrosion externe
Arrêt du service pendant 8h pour les résidences Picolo et Bel Air et l'école Gaston Ramon
- 28 novembre 2012 Localisation : Résidence Cadet de Vaux 3
Cause : Corrosion externe
Arrêt du service pendant 24h pour les résidences cadet de Vaux 1, 2 et 3 et pour le centre culturel Saint-Exupéry
Seconde intervention en prévention le 5 décembre : arrêt de 8h

Logis Verts :

- 17 septembre 2012 Localisation : rue Pierre Loti
Cause : Corrosion externe
Arrêt du service pendant 10h pour les résidences des Aulnaies, de la nouvelle commanderie, Sannois Soleil et les Templiers, ainsi que pour l'école Alphonse Daudet.

D'autre part, on peut noter un incident technique sur la chaufferie des Logis Verts, n'entraînant pas d'interruption de service :

- 12 juin 2012 affaissement d'une poutre portant un chemin de câbles et stabilisant une façade de la chaufferie. Des moyens de levage provisoires ont été mis en place afin de permettre une réparation et fixation durable de cette poutre de maintien.

✓ Contrôles réglementaires

Chaufferie des Fossés Trempés

Dans le cadre de la réglementation applicable, les contrôles réglementaires sont effectués par des organismes agréés à des fréquences imposées par la réglementation. L'ensemble des contrôles réglementaires ont été effectués. Les résultats sont satisfaisants, à l'exception des points suivants et pour lesquels des mesures de remise aux normes sont prévues :

- La vérification des installations électriques : 34 points à rectifier
- Les essais et visites des extincteurs : pas de contrôle en 2012, extincteurs à remplacer

Chaufferie des Logis Verts

Dans le cadre de la réglementation applicable, les contrôles règlementaires sont effectués par des organismes agréés à des fréquences imposées par la réglementation. L'ensemble des contrôles règlementaires ont été effectués. Les résultats sont satisfaisants, à l'exception des points suivants et pour lesquels des mesures de remise aux normes sont prévues :

- La vérification des installations électriques : 27 points à rectifier
- La vérification d'étanchéité sur tuyauterie gaz : fuite sur évènement
- Les essais et visites des extincteurs : pas de contrôle en 2012, extincteurs à remplacer

Chaufferie de la Fontaine Bertin

Dans le cadre de la réglementation applicable, les contrôles règlementaires sont effectués par des organismes agréés à des fréquences imposées par la réglementation. L'ensemble des contrôles règlementaires ont été effectués. Les résultats sont satisfaisants, à l'exception des points suivants et pour lesquels des mesures de remise aux normes sont prévues :

- La vérification des installations électriques : 15 points à rectifier
- Le contrôle de combustion : les rejets de NOx ne sont pas conformes. Ce point fait l'objet de discussion entre le SICSEF et SEFIR
- Les mesures de bruit : une des deux chaudières doit être insonorisée

Travaux

✓ Le gros entretien et renouvellement

Les travaux de gros entretien et renouvellement constituent un engagement du délégataire, SEFIR, permettant de garantir le bon fonctionnement des installations et la continuité de service tout au long de la délégation.

En 2012, des travaux de gros entretien et de renouvellement ont été réalisés sur les trois chaufferies (entretiens de brûleurs, renouvellement de pompes, ...), sur le réseau de distribution (réparations de fuites), ainsi que sur les sous-stations (renouvellement de compteurs, réparations de fuites, ...). La liste des travaux de gros entretien et renouvellement est en annexe.

✓ Travaux neufs

Dans le cadre de la délégation, SEFIR s'est engagé à réaliser un certain nombre de projets : rénovation des installations de cogénération, interconnexion du réseau et construction d'une chaufferie biomasse.

La délégation est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2011. Dès lors, SEFIR a engagé les études de réalisation.

En 2012, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Finalisation de la rénovation des installations de cogénération. Les installations ont été mises en service au cours du mois de février 2012
- Engagement des travaux d'interconnexion des chaufferies Fossés Trempés et Fontaine Bertin le 10 septembre 2012.

Consommations d'énergie

Le tableau ci-après présente les consommations de combustibles en chaufferie, nécessaires à la production de chaleur sur l'exercice 2012 :

Consommations de combustibles	
Fuel Basse Emission	38 tonnes
Gaz chaufferie	72 139 MWh PCS
Gaz cogénérations	18 486 MWh PCS
Production d'énergie	
Fuel Basse Emission	433 MWh PCI
Gaz chaufferie	64 925 MWh PCI
Gaz cogénérations (chaleur récupérée)	7 409 MWh PCI
Energie vendue	
Chauffage	46 079 MWh
ECS	17 936 MWh

Indicateurs de performance énergétique

Indicateurs		2011	2012	Evolution
Rendement des installations				
Rendement chaufferies	%	93.0 %*	93.3 %	0.3 %
Rendement réseau	%	93.3 %*	93.1 %	- 0.2 %
Rendement global	%	86.7 %*	87.4 %	0.8 %
Rendement cogénérations				
Rendement électrique	%	En arrêt	40.0 %	
Rendement thermique	%		40.8 %	
Rendement global	%		80.8 %	
Consommations de chaleur				
Rigueur climatique	DJU	1 861	2 262	21.5 %
Besoins de chauffage	MWh	40 665	46 023	13.2 %
	MWh/DJU	21.85	20.35	- 6.9 %
Besoins d'ECS	m ³	167 775	172 330	2.7 %
Consommation d'eau réseau	m ³	244*	1 308	
Densité du réseau	MWh/km	8 507	9 414	10.7 %
Impact environnemental				
Bouquet énergie cogénération	%	0.0 %*	10.0 %	
Bouquet énergie Gaz	%	99.0 %*	89.4 %	- 9.7 %
Bouquet énergie Fuel	%	1.0 %*	0.6 %	- 40.0 %
Bouquet énergie biomasse	%	0.0 %*	0.0 %	0.0 %
Taux EnR	%	0.0 %	0.0 %	0.0 %
Emissions de CO ₂	Tonnes	5 192*	14 011	-
Contenu CO ₂ du réseau	Tonne/MWh	0.237*	0.185	- 21.9 %

* Données connues pour le 2^{ème} semestre 2011 uniquement

Le rendement des installations est satisfaisant au regard de l'âge des installations et de la taille du réseau.

On observe une augmentation de près de 13% des consommations en 2012. Cette hausse s'explique uniquement par une rigueur climatique particulièrement douce en 2011. En outre, le rapport entre les consommations et la rigueur climatique met en valeur les efforts réalisés par les usagers pour limiter les consommations de chaleur.

La mise en service des installations de cogénération a eu un effet important sur l'impact environnemental de l'activité. En effet, le contenu CO2 du réseau connaît une baisse de plus de 20% en 2012.

La prochaine mise en service de la chaufferie biomasse réduira encore fortement notre impact sur l'environnement.

Consommations de chaleur

En 2012, la consommation de chaleur est la suivante :

- 46 879 MWh pour le chauffage,
- 171 360 m3 pour l'eau chaude sanitaire (ECS), soit 17 136 MWh

Le tableau ci-dessous présenté les consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire par commune membre :

	Chauffage (MWh)	ECS (m3)	Total (MWh)	Part
Sannois	14 865	56 248	20 490	32 %
Ermont	12 606	46 702	17 276	27 %
Franconville	18 552	69 380	25 490	41 %
Total	46 023	172 330	63 256	

Les consommations par sous-stations sont présentées en annexe.

✓ Evolution des consommations

L'évolution des consommations est analysée par commune en distinguant les bâtiments résidentiels et tertiaires publics, au regard des utilisations différentes des bâtiments.

L'analyse prend en compte les données climatiques, qui jouent un rôle prépondérant sur les consommations de chaleur. Ainsi, la prise en compte de ce facteur rigueur climatique dans l'analyse permet d'obtenir l'évolution due essentiellement aux efforts de consommation réalisés par les utilisateurs ou gestionnaires des bâtiments.

Il faut préciser que les écarts entre les communes ne sont pas représentatifs d'efforts réalisés ou non, les parcs de bâtiments raccordés au réseau étant très différents d'une commune à l'autre. Seule, l'analyse des consommations de chauffage pour les bâtiments résidentiel tient compte de la surface chauffée et peut donc faire l'objet d'une comparaison entre commune.

Données climatiques

La rigueur climatique s'exprime en Degrés Jours Unifiés (DJU). Pour un lieu donné, les DJU résultent de l'écart entre la température moyenne d'une journée donnée et une température préétablie, soit 18°C dans notre cas.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la rigueur climatique sur les trois dernières années.

	2010	2011	2012
DJU	2 633	1 861	2 262

De manière générale, la rigueur climatique est relativement constante d'une année à l'autre. L'année 2011 a, toutefois, connu une rigueur climatique exceptionnellement douce. Ce paramètre a eu un impact important sur les consommations, comme le montre l'analyse de l'évolution ci-après.

Bâtiments publics tertiaires

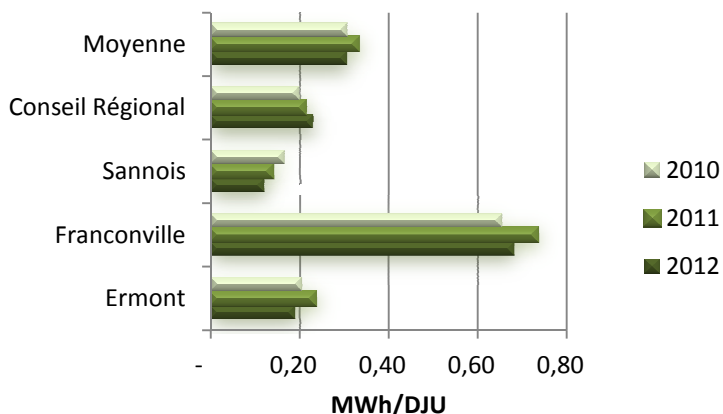
Parc public en 2012

Collectivité gestionnaire	Bâtiment	Surface (m ²)	Consommations 2012	
			Chauffage	ECS
Sannois	Groupe scolaire Gaston Ramon		274	
Ermont	Groupe Scolaire Alphonse Daudet		432	
Franconville	Groupe scolaire Quatre Noyers		318	
	Groupe Scolaire Clos Bertin		627	81
	Centre socioculturel Saint-Exupéry		598	
Conseil Régional	LEP Gustave Eiffel		522	
Total			2 771	81

Evolution des consommations de chaleur

		2010	2011		2012	
Sannois						
Chauffage	MWh	438	261	- 40%	274	5%
	MWh/DJU	0.17	0.14	- 18%	0.12	- 14%
Ermont						
Chauffage	MWh	541	440	- 19%	432	- 2%
	MWh/DJU	0.21	0.24	14%	0.19	- 21%
Franconville						
Chauffage	MWh	1 725	1 366	- 21%	1 543	13%
	MWh/DJU	0.66	0.73	11%	0.68	- 7%
ECS	m ³	142	62	- 56%	81	31%
	m ³ /jour	0.39	0.17		0.22	
Conseil régional						
Chauffage	MWh	526	397	- 25%	522	31%
	MWh/DJU	0.2	0.21	5%	0.23	10 %
Total						
Chauffage	MWh	3 230	2 464	- 24%	2 771	12%
	MWh/DJU	1.23	1.32	7%	1.22	- 8%
ECS	m ³	142	62	- 56%	81	31%
	m ³ /jour	0.39	0.17		0.22	

Evolution des consommations de chauffage



On observe une réduction des consommations en 2011 sur l'ensemble des bâtiments publics (-24%), due essentiellement à des températures plus douces. Cette réduction est suivie en 2012 d'une augmentation de 12%. Cette évolution s'explique essentiellement par les différences de températures d'une année sur l'autre.

L'évolution du ratio MWh/DJU, qui met en valeur les efforts réalisés par les collectivités pour réduire les consommations. En 2011, la douceur des températures a eu

pour effet d'atténuer les efforts réalisés. Néanmoins, le ratio diminue fortement en 2012, pour atteindre un niveau plus bas qu'en 2010.

Sur la commune de Sannois, on note que les efforts pour réduire les consommations sont constants, permettant de réduire le ratio du MWh/DJU chaque année.

Bâtiments résidentiels

Dans le cas des bâtiments résidentiels, il est possible de comparer l'analyse d'une commune à une autre. Bien que les parc résidentiels soient très différents, les surfaces chauffées permettent une comparaison à même échelle.

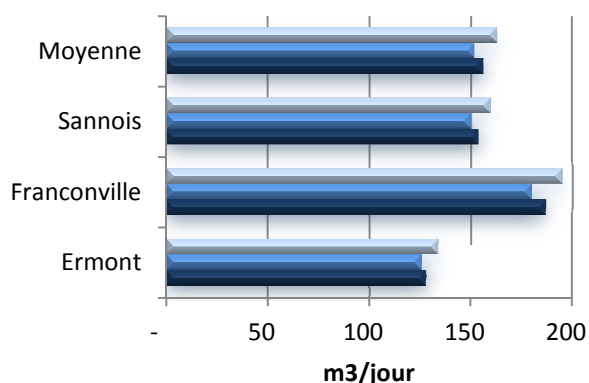
Parc résidentiel en 2012

	Nombre de logements	Surface (m ²)
Sannois	1 527	110 180
Ermont	1 487	113 898
Franconville	2 154	172 971
Total	5 168	397 049

Evolution des consommations de chaleur

		2010	2011		2012	
Sannois						
Chauffage	MWh	16 247	13 306	- 18%	14 591	10%
	kWh/DJU/m ²	0.056	0.065	16%	0.058	- 11%
ECS	m ³	58 442	54 574	- 7%	56 248	3%
	m ³ /jour	160	150		154	
Ermont						
Chauffage	MWh	13 025	9 818	- 25%	11 652	19%
	kWh/DJU/m ²	0.043	0.046	7%	0.045	- 2%
ECS	m ³	48 751	45 844	- 6%	46 702	2%
	m ³ /jour	134	126		128	
Franconville						
Chauffage	MWh	19 680	15 078	- 21%	17 009	12%
	kWh/DJU/m ²	0.043	0.047	9%	0.043	- 9%
ECS	m ³	71 317	67 295	- 7%	69 299	3%
	m ³ /jour	195	184		190	
Total						
Chauffage	MWh	48 952	38 202	- 22%	43 252	13%
	kWh/DJU/m ²	0.047	0.052	11%	0.048	- 8%
ECS	m ³	178 510	167 713	- 6%	172 249	3%
	m ³ /jour	489	459		472	

Evolution des consommations d'eau chaude sanitaire



d'eau chaude sanitaire restent constantes.

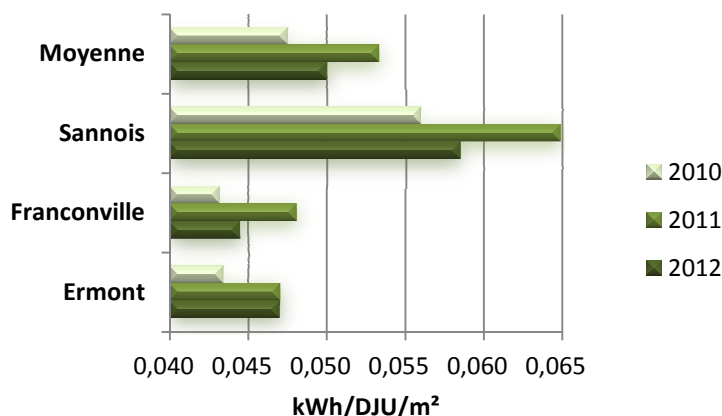
Comme pour les bâtiments publics, la rigueur climatique, exceptionnellement douce en 2011, a réduit temporairement l'attention des usagers à leurs consommations de chauffage. De même, le ratio MWh/DJU/m² revient satisfaisant en 2012.

La comparaison par commune place le parc résidentiel franconvillois comme le moins énergivore, suivi de près par

Le graphique de l'évolution des consommations ECS tient compte des consommations totales, au vu de la consommation anecdotique des bâtiments publics.

On remarque la même évolution sur chacune des communes avec une légère réduction, en moyenne de 7%, en 2011 et une augmentation de 3% en moyenne en 2012. Globalement, les consommations

Evolution des consommations de chauffage



Ermont. Ce graphique montre également que la consommation du parc résidentiel de Sannois est nettement plus élevée que pour les deux autres communes. Les résidences les plus énergivores sur Sannois sont :

- La résidence Sannois Soleil,
- La résidence Picolo

La résidence des Gémeaux : dans le cas de cette résidence, les consommations de chauffages relevées sont utilisées en partie pour l'eau chaude sanitaire

INDICATEURS ECONOMIQUES – LA VENTE DE CHALEUR

La structure tarifaire

Deux termes principaux constituent la structure tarifaire :

- Le terme R1 constitue un terme variable en fonction de la consommation de chaleur. Il représente le coût des combustibles nécessaires pour assurer la fourniture de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.
- Le terme R2 constitue la part abonnement fixe et proportionnel à la puissance souscrite. Il représente les coûts à la charge u délégataire pour l'entretien des installations et la réalisation des travaux. Le terme R2 est décomposé comme suit :
 - o Prestations de conduite et de petit entretien nécessaire pour assurer le fonctionnement des installations primaires,
 - o La part de l'énergie électrique utilisée mécaniquement pour assurer le fonctionnement des installations primaires,
 - o L'entretien des branchements et des compteurs primaires,
 - o Le gros entretien et renouvellement des installations de production, de distribution et de livraison de chaleur,
 - o L'amortissement des études et travaux réalisés, dont l'enveloppe globale a été garantie contractuellement,
 - o Le financement des travaux d'extension du réseau

Evolution des tarifs mensuels de vente de chaleur sur l'exercice 2012

Mois	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
R1												
HT	42.77	42.86	42.88	44.00	44.00	43.91	44.89	44.87	47.79	46.55	46.57	46.51
TTC	51.16	51.26	51.29	52.62	52.62	52.52	53.68	53.66	57.16	55.67	55.69	55.63
Ev.	- 5%	0%	0%	3%	0%	0%	2%	0%	7%	- 3%	0%	0%
R2												
HT	30.70	30.71	30.76	30.92	30.99	31.01	30.94	30.84	30.84	31.15	31.18	31.24
TTC	32.39	32.40	32.45	32.62	32.69	32.72	32.64	32.54	32.54	32.86	32.89	32.96
Ev.	0%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%
Moyenne du tarif*												
	71.42	71.53	71.59	73.02	73.07	72.99	74.10	74.01	77.51	76.22	76.26	76.25
Ev	- 6%	0%	0%	2%	0%	0%	2%	0%	5%	- 2%	0%	0%

* Moyenne calculée pour une consommation annuelle de 63 256 MWh et une puissance souscrite totale de 39 568 kW

Le terme de facturation R1 connaît deux augmentations importantes aux mois de janvier (-5%) et de septembre (+7%). Ces variations sont dues essentiellement aux variations des prix des énergies fossiles.

Le terme R2 reste très stable et permet ainsi de lisser un minimum les variations du terme R1.

Globalement, les parts consommation et abonnement se répartissent respectivement à 72% et 28% du tarif sur l'exercice 2012.

Evolution et analyse du prix de vente de la chaleur

✓ Le prix moyen

Le tableau suivant présente l'évolution annuelle du prix moyen depuis 2007. Le prix moyen du réseau correspond au rapport entre le chiffre d'affaires relatif à la vente de chaleur de l'exercice et la quantité de chaleur vendue. Son analyse permet de situer le tarif du réseau par rapport à d'autres réseaux de chaleur sur la même période.

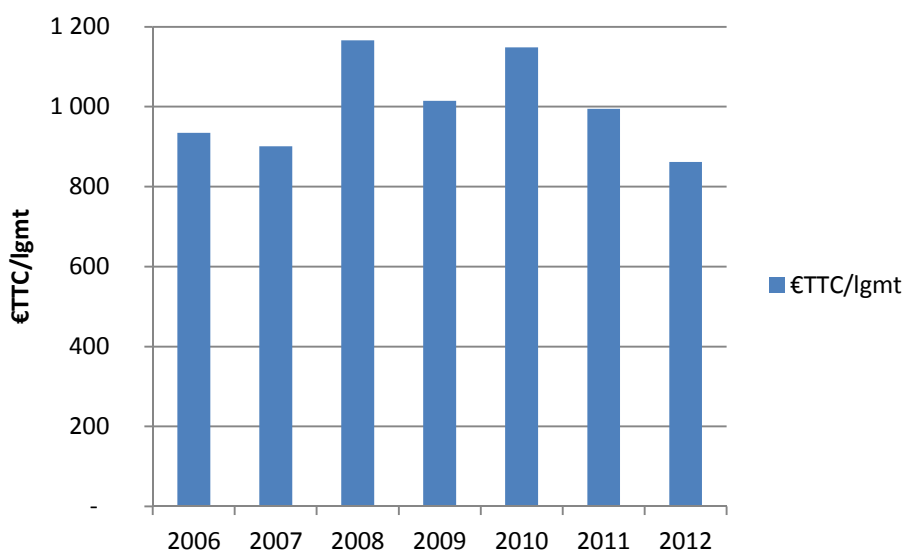
	MWh	kW	Chiffre d'affaires		Prix Moyen	
			€ HT	€ TTC	€ HT/MWh	€ TTC/MWh
2012	63 256	39 568	4 022 369	4 637 773	63,59	73,32
2011	57 824	46 730	4 579 986	5 276 740	79,21	91,26
2010	69 996	49 119	5 611 943	6 490 263	80,18	92,72
2009	64 618	49 119	4 973 647	5 726 808	76,97	88,63
2008	66 862	49 119	5 405 134	6 250 908	80,84	93,49
2007	62 289	49 119	4 144 229	4 762 602	66,53	76,46

On observe une nette diminution du prix moyen de vente de chaleur en 2012, soit de près de 20%. Cette baisse s'explique par la réduction des tarifs de vente à l'entrée en vigueur de la nouvelle délégation le 1^{er} juillet 2011. Aussi, l'exercice 2012 est le premier exercice total appliquant ces nouveaux tarifs.

✓ Le coût de la chaleur pour les logements

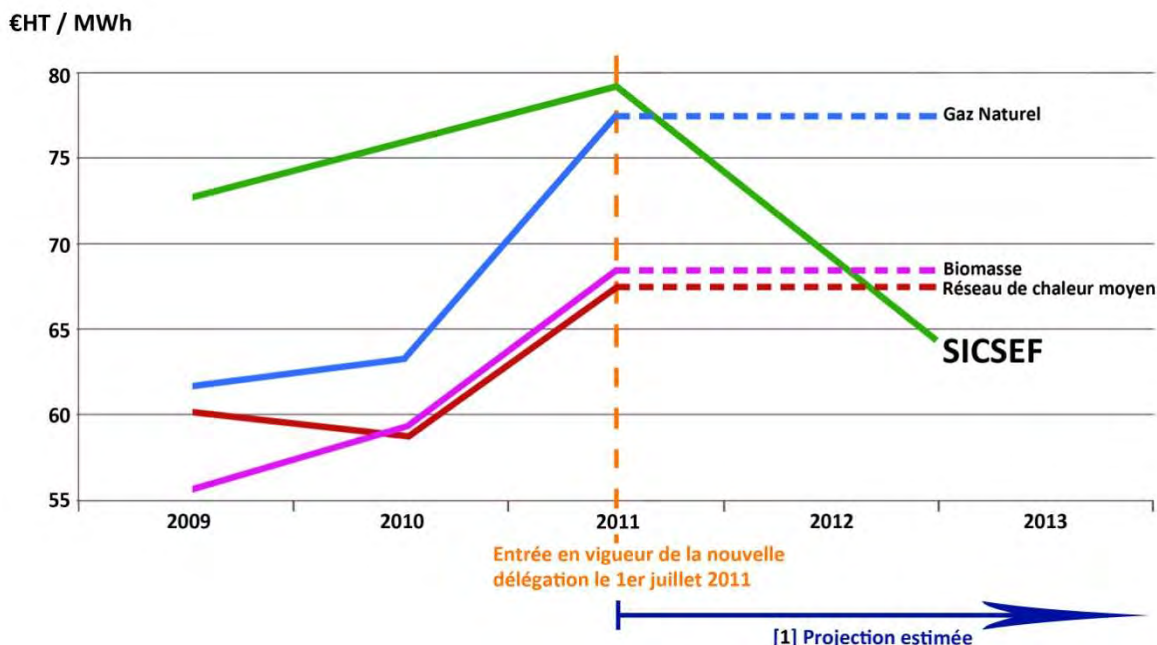
Le graphique ci-contre présente l'évolution du coût du chauffage par logement entre 2006 et 2012.

En moyenne sur 2012, la chaleur constitue une charge de 862 €TTC pour un logement raccordé au réseau. Avec une consommation moyenne de 12 MWh par logement, cela représente un coût de 72 €TTC/MWh, contre 99.5 €TTC/MWh en 2011, soit une réduction de près de 28%.



Evaluation des tarifs de vente de chaleur du SICSEF

L'enquête sur le coût de la chaleur en 2011, réalisée par l'association AMORCE, analyse du prix moyen de vente sur les réseaux de chaleur français. En 2011, le prix moyen de l'ensemble des réseaux de chaleur français s'élève à 67.5 €^{HT}/MWh.



Le prix moyen appliqué sur le réseau du SICSEF en 2012 s'élève à 63.59 €^{HT}/MWh, ce qui démontre une forte compétitivité économique du réseau de chaleur du SICSEF.

Le graphique ci-dessus met en évidence l'impact fort de la réduction tarifaire, qui permet au prix moyen du SICSEF de revenir au niveau du prix moyen des réseaux alimentés majoritairement au gaz naturel.

INDICATEURS FINANCIERS : LE COMPTE D'EXPLOITATION

Le compte d'exploitation, joint en annexe, est établi annuellement par le délégataire qui retrace pour l'exercice l'ensemble des produits et charges relatifs à l'exécution du service et à la réalisation des projets contractuels.

Le compte d'exploitation 2012 peut être résumé ainsi :

Poste	€HT
Produits	5 181 628
Charges	5 107 186
Résultat brut	74 442
Résultat financier	- 16 012
Impôts sur les sociétés	- 334
Résultat net	58 096

Le résultat issu du compte d'exploitation est cohérent et sera à suivre sur plusieurs exercices.

Produits

Le chiffre d'affaires annuel est composé uniquement des ventes d'énergie thermique au travers du réseau de distribution, ainsi que des ventes d'électricité produite par les installations de cogénération.

Le chiffre d'affaires sur l'exercice 2012 s'élève à 5 181 628 €

Evolution du chiffre d'affaire relatif à la vente de chaleur

	R1		R2		Total		Ev.
	€ HT	€ TTC (19.6%)	€ HT	€ TTC (5.5%)	€ HT	€ TTC	
2012	2 795 554	3 343 483	1 226 815	1 294 290	4 022 369	4 637 773	- 12%
2011	3 154 998	3 773 378	1 424 988	1 503 362	4 579 986	5 276 740	- 17%
2010	4 040 167	4 832 040	1 571 776	1 658 224	5 611 943	6 490 263	+ 13%
2009	3 401 491	4 068 183	1 572 156	1 658 625	4 973 647	5 726 808	- 8%
2008	3 890 012	4 652 454	1 515 122	1 598 454	5 405 134	6 250 908	+ 31%
2007	2 769 079	3 311 818	1 375 150	1 450 783	4 144 229	4 762 602	

On observe depuis deux ans, une chute du chiffre d'affaires liés à la vente de chaleur sur le réseau. Cette baisse s'explique d'une part par l'application des tarifs de vente de chaleur de la nouvelle délégation au 1^{er} juillet 2011, entraînant une réduction du terme R1 de 30%.

D'autre part, La réduction de la part R2 s'explique en 2012 par l'ajustement des puissances souscrites en octobre 2011, ajustement entraînant une réduction de la puissance souscrite totale de plus de 20%.

Charges

Programme contractuel d'investissements en premier établissement de renouvellement

Les travaux de rénovation des installations de cogénération sur le site des Logis Verts s'élèvent 1 492 280 €HT.

Au 31 décembre 2012, le montant des immobilisations encours s'élève à 747 741 €HT, pouvant se décomposer comme suit :

- Projet d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre	202 985 €HT
- Interconnexion Fossés Trempés / Fontaine Bertin	470 446 €HT
- Interconnexion Logis Verts / Fossés Trempés	33 317 €HT
- Construction de la chaufferie biomasse	40 993 €HT

Charges de gestion courante

- Gros entretien et renouvellement des installations	104 199 €HT
- Achat d'énergie (combustible, électricité)	3 250 359 €HT
- Frais de personnel	168 148 €
- Sous-traitance	150 640 €
- Frais généraux	332 839 €

CONCLUSION

Le bilan de l'exercice 2012 est marqué par :

- Une gestion cohérente du budget du Syndicat. Les comptes présentés affichent des dépenses concernant essentiellement la gestion courante de la structure. Ces dépenses sont stables par rapport à l'exercice 2011 ;
- Une conduite de l'exploitation qui permet de garantir des conditions de service optimales auprès des usagers du réseau. Le bon fonctionnement des installations et le tarif de vente de chaleur peu élevé assurent un bon niveau de compétitivité au réseau de chaleur ;

En outre, le SICSEF a défini de grandes orientations dans le cadre de la nouvelle délégation. Au cours de l'exercice 2012, les opérations engagées permettent de répondre à ces orientations.

L'un des premiers objectifs du SICSEF vise à la modernisation des installations du réseau de chaleur. La mise en service des installations de cogénération, l'engagement des travaux d'interconnexion des centrales de production et la finalisation des études pour la construction de la chaufferie biomasse constituent la concrétisation de nos objectifs.

Le développement du réseau, d'ores et déjà engagé par le délégataire, permettra de faire bénéficier au plus grand nombre des conditions de service avantageuses ;

D'autre part, l'application d'un tarif de vente de chaleur compétitif était une ligne directrice des négociations lors de la procédure de renouvellement de la délégation. Le SICSEF met tout en œuvre pour conserver un niveau de tarif performant.

Enfin, le SICSEF s'est engagé à accompagner les usagers du réseau de chaleur dans leur démarches de maîtrise énergétique. Les actions de communication, d'information et de sensibilisation menées par le Syndicat participent à cet objectif.

A l'issue de cet exercice, le SICSEF poursuivra les démarches engagées dans le cadre de ses grandes orientations.

Il s'attachera notamment au cours des exercices suivants à mettre en place une politique de développement durable.

ANNEXES

- Annexe 1** **Compte administratif du SICSEF pour l'exercice 2012**

- Annexe 2** **Liste des travaux de gros entretien et de renouvellement des installations**

- Annexe 3** **Consommation de chaleur par sous-station**

- Annexe 4** **Evolution des tarifs de vente de chaleur**

- Annexe 5** **Compte d'exploitation**